



TRAIT D'UNION ASBL

1, rue de la collégiale

6460 CHIMAY

N° d'entreprise : 472.327.741

RPM située en région wallonne

<http://www.traitdunionchimay.be>

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

1. Une année 2020 particulière

De toute évidence, l'année 2020 a été marquée par l'impact du covid-19 sur le fonctionnement de notre société. En effet, le 18 mars, les autorités gouvernementales décrétaient le confinement partout dans le pays et interdisaient tout rassemblement, entraînant pour Trait d'Union toute une série d'annulations et une réorganisation des activités maintenues.

Malgré ce contexte difficile, plusieurs projets se sont mis en place. Citons l'aide à la Petite Enfance défavorisée, la création de nouveaux moyens de communication, la parution des statuts coordonnés en application avec la nouvelle loi sur les ASBL, ...

2. L'aide alimentaire.

2.1. L'aide alimentaire se décline en trois versions.

L'aide alimentaire apportée par l'ASBL Trait d'Union (TU) aux plus démunis de la région de Chimay est la principale concrétisation du but social de l'association. Elle est organisée de trois manières différentes : la distribution de colis mensuels, la distribution des "Invendus Delhaize et Aldi" et les colis d'urgence.

2.2. La distribution de colis mensuels constitue la principale aide alimentaire.

Suite aux mesures gouvernementales liées au coronavirus, les distributions de mars et d'avril ont été supprimées, pénalisant encore plus les familles en difficulté. La situation ne pouvait durer. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de reprendre la distribution des colis mensuels dès le mois de mai en respectant les normes en vigueur : port du masque, application de gel hydroalcoolique, nombre limité de personnes à l'intérieur du bâtiment, distanciation sociale. Concernant ce dernier point, l'accueil des bénéficiaires a complètement été revu. Pour chaque distribution, Trait d'Union contacte chacune des familles et lui précise le jour et l'heure à laquelle le colis de vivres est à disposition. Le travail en amont est plus important, mais il en va de la sécurité des membres de l'association et de celle des bénéficiaires. Quelques colis sont toutefois portés à domicile.

En décembre, les colis de vivres étaient particulièrement bien garnis. En plus, nous avons eu le plaisir de donner à chaque famille des boîtes de Noël que nous ont offertes Mmes Thaïs Misonne et Lisa Lalouette ainsi que des élèves de l'école SSPP. Et ce n'est pas tout. En effet, une surprise attendait les enfants de 0 à 12 ans lors de la deuxième distribution puisque, à l'initiative des "amis de rue de Charleroi", le Père Noël leur a remis des jouets, un cougnou et une boisson chocolatée.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Nbre de colis	112	107	-	-	138	155	135	109	119	129	1.004
Nbre total de personnes	318	288	-	-	399	400	323	293	328	356	2.705
Nbre d'adultes	211	196	-	-	271	263	210	190	208	227	1.776
Nbre d'enfants	107	92	-	-	128	137	113	103	120	129	929

Tableau reprenant le nombre de colis distribués au cours de l'année 2020 par Trait d'Union et le nombre de personnes qui les ont reçus.

Au total, 161 familles différentes (représentant 425 personnes) ont reçu l'aide de TU, dont 114 étaient déjà aidées en 2019.

Les frais liés à cette activité s'élèvent à 17.845 €.

2.3. Le nombre de colis d'urgence a explosé en avril

D'ordinaire, le nombre de colis d'urgence est limité.

Mais cela n'a pas été le cas en avril. En effet, en l'absence de colis mensuels, les demandes de colis d'urgence ont afflué. Une aide précieuse a ainsi été apportée à 171 adultes et 87 enfants de 94 familles.

2.4. Les "Invendus Delhaize et Aldi" ont continué à être distribués

Malgré la pandémie, Trait d'Union et ses partenaires ont assuré la distribution des invendus toute l'année.

A noter que, pour raison de transformation du magasin, Aldi a été fermé pendant le premier semestre.

2.5. Les aides extérieures ont été nombreuses.

Les vivres que nous octroie le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) représente environ un tiers des vivres que nous distribuons. Trait d'Union finance un autre tiers, le solde provenant essentiellement de produits octroyés par la Banque Alimentaire de Charleroi (BAC).

Néanmoins, en cette année, ô combien particulière, les aides extérieures ont particulièrement été importantes et cette solidarité s'est concrétisée de diverses manières. En effet, nous avons reçu beaucoup plus de vivres de la BAC, mais aussi des produits offerts par plus d'une quinzaine de particuliers, d'associations, d'organismes ou de classes d'école primaire et secondaire. TU a également reçu des aides financières des services clubs locaux et de la coopérative CERA. Du matériel de protection (gel, visières et masques) nous a aussi été offert par la Table Ronde et le Fifty One.

2.6. Le transport des vivres émanant de la BAC nécessite une aide logistique

Les vivres octroyés par la BAC ont nécessité 54 trajets à Marcinelle essentiellement grâce à la mise à disposition d'un véhicule de la section locale de la Croix-Rouge. Le camion de la ville de Chimay a effectué les trois transports de lait.

2.7. Une convention lie le PCS de Chimay et Trait d'Union

En 2020, une convention liant Trait d'Union et le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Chimay a été signée pour une durée de 5 ans. Cette convention s'inscrit dans le cadre de deux objectifs: le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité. Le soutien financier s'élève à 5.000 €/an. Cette somme est essentiellement destinée à l'achat de fruits frais et de saison.

2.8. L' AFSCA contrôle aussi les ASBL octroyant de l'aide alimentaire

Depuis le début de nos activités, nous veillons à respecter les normes d'hygiène imposées par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA). Il en va de la santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire octroyée.

Mais l'AFSCA s'assure du respect de ces normes. En témoigne un premier contrôle le 3 septembre soldé par un rapport non favorable (pour une dizaine de yaourts dont la date limite de consommation était dépassée de 4 à 5 jours), suivie d'une seconde le 13 novembre ponctuée cette fois par un rapport favorable.

3. L'aide en chauffage

Trait d'Union octroie également une aide en chauffage. Trois combustibles sont disponibles. Les bénéficiaires donnent 5 € par bon équivalent à 20 L de mazout ou 17 L de pétrole ou 45 Kg de pellets (tous trois ont un pouvoir calorifique équivalent). Trait d'Union prend en charge la différence.

Nombre de bons octroyés			Coût pour Trait d'Union
Mazout	Pétrole	Pellets	
107	112	93	1.716,88 €
TOTAL : 312 bons octroyés à 53 familles différentes			

4. L'aide à la petite enfance défavorisée.

Soutenu et aidé par Caritas Hainaut, Trait d'Union a engagé Françoise Van Haverbeke, employée à mi-temps, pour 1/4 temps supplémentaire dans le but d'apporter une aide spécifique aux enfants défavorisés âgés de 0 à 6 ans. Après avoir rencontré plus d'une dizaine d'organismes liés à l'enfance et entendu les demandes des familles, il a été décidé que l'aide serait spécifique à chaque cellule familiale.

L'aide, accordée notamment sous forme de bons en accord avec chacun de nos partenaires, est diversifiée : langes, produits pharmaceutiques, poudre de lait, vêtements, fournitures scolaires. Et nous comptons étendre notre champ d'action.

5. Une communication plus efficace

Grâce au soutien financier de la Maison des Associations (MDA) et l'aide de professionnelles de la communication, Trait d'Union a créé une page facebook depuis le mois de juillet et un site web (<http://www.traitudunionchimay.be>) a été mis en ligne le 6 novembre.

Nous sommes heureux de constater que des centaines de personnes ont déjà regardé nos publications régulièrement mises à jour.

6. Les réunions

Même limitées, nos activités demandent de l'organisation et une certaine harmonisation entre la trentaine de bénévoles œuvrant au sein de l'association ...ce qui n'est pas évident lorsque les réunions mensuelles, noyau central de l'association, sont annulées depuis avril ! Les normes sanitaires ont aussi limité le nombre de réunions de conseil d'administration et donc entravé les échanges et les prises de décisions. Mais ce qui manque peut-être le plus à tous les membres, ce sont les contacts sociaux indispensables au bon mode de fonctionnement de l'ASBL et à la solidarité qui nous anime.

Heureusement, nous avons mis à profit l'accalmie entre les deux vagues de propagation du virus pour organiser l'Assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire statutaire afin d'avoir des statuts coordonnés en application avec la nouvelle loi sur les ASBL, puisqu' un nouveau code des sociétés et des associations est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 incluant une nouvelle loi des ASBL parue le 23 mars 2019.

7. Les activités parallèles : lucratives et non lucratives

A ce propos, l'année 2020 peut être qualifiée de catastrophique. En témoigne l'annulation des activités suivantes :

- les 25 ans de Trait d'Union planifiés le 25 avril et préparés depuis 6 mois ! Nous projetons de reporter cette fête le 24 avril 2021...mais le contexte actuel nous laisse perplexe.
- le spectacle d'automne
- la participation au jogging du JACO, à la marche parrainée de Ste Chrétienne, ...
- le barbecue de juin, l'occasion de remercier dans une ambiance détendue et conviviale toutes les personnes qui ont aidé l'association
- le barbecue de rentrée organisé fin août.

Contraints à renoncer aussi à leurs activités, les services clubs et les associations qui nous soutiennent financièrement seront probablement moins généreux.

8. Nos projets pour 2021

Malgré un début d'année 2021 encore perturbé par la pandémie, Trait d'Union souhaite concrétiser plusieurs projets. Citons notamment :

- le déménagement des locaux actuels dans un nouveau bâtiment plus fonctionnel réunissant les activités de l'association et muni d'équipements sanitaires corrects. Il faut dire que depuis deux ans, nous avons déjà visité ou eu des projets pour plus d'une quinzaine de possibilités; mais aucun n'a été retenu.
- le renforcement du partenariat avec Caritas Hainaut et le développement de l'aide apportée à la petite enfance défavorisée
- une nouvelle version plus imagée du rapport d'activités